

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE LUNDI 6 JUILLET 2014 À 19 H.

|                 |                             |                       |
|-----------------|-----------------------------|-----------------------|
| Sont présents : | M. Jean-François Boudreault | Maire                 |
|                 | M. Stefan Tremblay          | Conseiller no. 1      |
|                 | Mme Hélène Tanguay          | Conseillère no. 3     |
|                 | M. Jean-François Auclair    | Conseiller no. 4      |
|                 | Mme Véronique Rodgers       | Secrétaire-trésorière |
| Est absente :   | Mme Annie Gosselin          | Conseillère no. 2     |

**Point 1. Ouverture de la séance**

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

**Point 2. Résolution # 15-07-087**

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**Point 3. Résolution # 15-07-088**

Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2015

La secrétaire-trésorière résume les principaux points du procès-verbal. M. Boudreault, maire, revient sur le point 10. Étude de pré faisabilité – Commercialisation de la viande de cerf. Des études ont été produites en 2003 et nous ne souhaitons pas refaire le même travail mais bonifier et valider les informations de l'époque. Le mandat octroyé pourrait prendre une direction différente.

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2015.

**Point 4.**

Lecture du résumé de la correspondance

— Mme Lorraine Richard, députée de Duplessis – Recommande 5 000 \$ pour notre Municipalité dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2015.

**Point 5.**

Rapport de la trésorière

La trésorière résume le rapport budgétaire au 30 juin 2015.

Il est proposé par Mme Hélène Tanguay, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la trésorière pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2015.

**Point 6. Résolution # 15-07-089**

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 15-06 au montant de 68 992.73 \$.

**Point 7. Résolution # 15-07-090**

Approbation de la liste des comptes payés

Il est proposé par Mme Hélène Tanguay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 15-06.1 totalisant une somme de 30 914.41 \$. Ce bordereau couvre la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2015.

**Point 8.**Énumération des factures de plus de 500 \$

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures de plus de 500 \$ suivantes :

- A. Hébert & Fils Inc. 3 975.61 \$  
Grattage et mise en forme – Réseau routier gravelé
- Deloitte 1 057.78 \$  
Rapport de l'auditeur PGMR 2014 et déclarations de revenus 2014
- Distribution J.R.V. Inc. 1 778.81 \$  
Calcium (abat-poussière)
- Foss National Leasing – Corp-Rate 872.07 \$  
Carburant pour les véhicules municipaux – Mai 2015
- L'Accommodeur Malouin inc. 1 954.32 \$  
Subvention pour baril récupérateur d'eau de pluie (25)
- L'Accommodeur Malouin inc. 1 073.40 \$  
Jardinières, bois et autres
- L'Accommodeur Malouin inc. 903.45 \$  
Peinture, ciment, gants et autres
- Laurentide re/sources inc. 775.87 \$  
Traitement des résidus domestiques dangereux
- Pompes Côte-Nord Inc. 1 396.72 \$  
Réparation d'une pompe
- Signalisation Lévis inc. 1 498.93 \$  
Panneaux et poteaux de signalisation

**Point 9.**Rapport des conseillers

M. Tremblay mentionne que nous attendons toujours le rapport des évaluations de bâtiments d'Héneault et Gosselin et que des travaux de rechargement auront lieu cette année. Le moment est encore à déterminer.

M. Auclair nous informe que la préventionniste de la M.R.C. de Minganie a quitté son poste en juin dernier. M. Boudreault ajoute que la M.R.C. procède à une restructuration organisationnelle en évaluant ses besoins pour la sécurité incendie. Aurons-nous besoin d'un préventionniste ou d'un officier?

Mme Tanguay nous fait remarquer qu'il n'y a que l'Anse-aux-Fraises qui n'est pas indiquée de la route principale. Il faudrait voir à corriger la situation.

**Point 10. Résolution # 15-07-091**Achat d'abat-poussière – Distribution J.R.V.

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'acheter deux sacs d'une tonne de calcium chez Distribution J.R.V. pour la somme de 1 547.12 \$ plus le transport et les taxes applicables pour les chemins de gravier afin d'atténuer la poussière qui résulte de la circulation.

**Point 11. Résolution # 15-07-092**Achat de chlore liquide – Marcel Dionne et Fils inc.

ATTENDU le besoin de chlore liquide 12 % pour le traitement de l'eau potable;

ATTENDU QU'il est préférable de commander de petites quantités afin de conserver le plus possible les propriétés du produit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'acheter 32 bidons de chlore liquide en 20 litres au coût de 949.40 \$ plus le transport maritime et les taxes applicables.

**Point 12. Résolution # 15-07-093**Désignation d'un signataire – Entente relative au service d'ingénierie et d'expertise technique de la Municipalité régionale de comté de Minganie

ATTENDU QUE notre Municipalité a démontré son intérêt de profiter de l'expertise d'un ingénieur régional en décembre 2011 par la résolution # 11-12-184;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité de nommer M. Jean-François Boudreault, maire, signataire de l'entente relative au service d'ingénierie et d'expertise technique de la Municipalité régionale de comté de Minganie.

**Point 13. Résolution # 15-07-094**

Demande de commandite - Radio Anticosti inc.

ATTENDU la levée de fonds pour la vente des cartes de membres 2015-2016 prévue le vendredi 7 août de 9 h à 16 h;

ATTENDU QUE Radio Anticosti sollicite les entreprises locales pour des cadeaux afin de les remettre aux membres par des tirages;

ATTENDU QUE cette journée est très appréciée par la population et que la Municipalité y participe à chaque année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité de remettre deux (2) abonnements à la salle d'entraînement d'une valeur de 55 \$ chacun et trois (3) stylos à notre effigie d'une valeur de 125 \$ chacun à Radio Anticosti inc. pour la journée de levée de fonds du 7 août 2015.

**Point 14. Résolution # 15-07-095**

Demande d'aide financière – Association du cancer de l'Est du Québec

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de 50 \$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec.

**Point 15. Résolution # 15-07-096**

Acquisition du lot 168-3-1 auprès du ministère de L'Énergie et des Ressources naturelles – Me Linda Beaulieu

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire offrir à sa population la chance d'acquérir un terrain dans la zone urbaine répondant aux normes d'urbanisme;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et de la Faune est favorable à vendre à la Municipalité un lot d'une superficie approximative de 391,5 mètres carrés, soit le lot 168-3-1, au cadastre officiel de l'île d'Anticosti, dans la circonscription foncière de Sept-Îles;

ATTENDU QUE le prix de vente est de 1,92 \$ le mètre carré et les frais d'administration de 200 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE les frais notariés de 1 200 \$ sont à la charge de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'acheter un terrain dans la zone d'urbanisation, soit le lot 168-3-1, au cadastre officiel de l'île d'Anticosti, dans la circonscription foncière de Sept-Îles. De plus, la Municipalité assumera les frais notariés.

QUE M. Jean-François Boudreault, maire et Mme Véronique Rodgers, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés par les présentes à signer, pour et au nom de la Municipalité, ledit acte de vente et tout autre document pertinent à la réalisation de la présente résolution.

QUE M. Jean-François Boudreault et Mme Véronique Rodgers sont également autorisés à déléguer leurs pouvoirs aux mêmes fins à Mélanie Lavoie, adjointe juridique de l'étude de Me Linda Beaulieu, notaire.

**Point 16. Résolution # 15-07-097**

Achat de portes pour la tourelle du Château – L'Accommodeur Malouin inc.

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité de commander, pour la tourelle du Château, deux portes de pin clair massif, modèle à six panneaux, à 350 \$ l'unité plus le transport et les taxes applicables.

**Point 17. Résolution # 15-07-098**

Dérogation mineure 2015-01

ATTENDU QUE la propriétaire du 2, rue Marie-Victorin a déposé une demande de dérogation mineure dans le but de construire un palier à la sortie d'une porte patio sur le lot 132 du cadastre officiel de l'île d'Anticosti, circonscription foncière de Sept-Îles;

ATTENDU QUE la demande vise à permettre la construction d'un palier à la sortie d'une porte patio et ce à moins de deux mètres de la ligne de lot latérale mitoyenne arrière contrevenant ainsi à l'article 4.1.1. a) du règlement de zonage;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif en urbanisme;

ATTENDU QU'une dérogation similaire pour les mêmes motifs a déjà été approuvée par le passé;

ATTENDU QUE le propriétaire du jumelé voisin et le propriétaire du lot contigu arrière n'ont aucune objection et ont démontré, par écrit, leur position favorable au projet de la demande de dérogation mineure ici en question;

ATTENDU QUE les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'accorder, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, une dérogation mineure afin de permettre la construction d'un palier à la sortie d'une porte patio à moins de deux mètres de la ligne de lot latérale mitoyenne arrière.

**Point 18. Résolution # 15-07-099**

Nomination d'un représentant à la table locale de concertation des aînés de la Minganie

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité de nommer Mme Wendy Tremblay, agente de milieu, représentante de notre municipalité à la table locale de concertation des aînés de la Minganie.

**Point 19. Résolution # 15-07-100**

Changement de jour de la séance ordinaire prévue le 10 août 2015

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec permet aussi au conseil de modifier le jour et l'heure d'une séance ordinaire plutôt que conformément au calendrier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Tanguay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire du 10 août soit avancée au lundi 3 août 2015 à 19 h à salle de conférence de l'Hôtel de Ville de Port-Menier ;

QU'un avis public du changement au calendrier sera publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

**Point 20. Résolution # 15-07-101**

Octroi d'un mandat – Étude hydrogéologique – Appel d'offres 01-2015

ATTENDU le plan d'actions et l'échéancier établis pour le projet de mise aux normes de l'eau potable de notre Municipalité;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire et le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques demandaient à la Municipalité d'effectuer une étude hydrogéologique;

ATTENDU QUE l'appel d'offres a été lancé le 5 juin et a pris fin le 18 juin 2015 à 15h;

ATTENDU QUE sept (7) soumissions ont été reçues à l'échéance fixée;

ATTENDU QUE l'évaluation des soumissions a été faite par le comité de sélection nommé pour cet appel d'offres le mardi 30 juin et que le bureau municipal a dû être fermé pendant cette période (environ deux heures);

ATTENDU QUE la firme Akifer s'est classée au premier rang selon les grilles d'évaluation et de pondération préétablies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'octroyer le mandat de 36 560.21 \$ taxes incluses à Akifer pour l'étude hydrogéologique dans le cadre des travaux à effectuer pour la mise aux normes de l'eau potable.

**Point 21. Résolution # 15-07-102**

Amélioration et agrandissement de sentiers de vélo et pédestre – Programme de développement régional et forestier

ATTENDU QUE l'entrepreneur général a présenté une soumission pour la réalisation des travaux de réfection des sentiers de vélo et pédestre de l'ouest en novembre 2012;

ATTENDU QUE le projet d'amélioration de sentiers de vélo et pédestre dans le secteur ouest de l'île a été déposé en mai 2013 à la M.R.C. de Minganie;

ATTENDU QU'une aide financière de 22 500 \$ a été octroyée à la Municipalité de L'Île-d'Anticosti et que les travaux devaient être réalisés avant le 30 juin 2014;

ATTENDU QUE l'entrepreneur n'a pu exécuter les travaux dans le délai prescrit et devait effectuer les travaux à l'automne 2014;

ATTENDU QUE les travaux n'étaient toujours pas complétés à l'automne, l'entrepreneur s'était engagé à les effectuer dès la fonte de la neige au printemps 2015;

ATTENDU QUE la Municipalité a dû s'engager par résolution auprès de la M.R.C. de Minganie afin de conserver la subvention et réaliser le projet avant le 30 juin 2015;

ATTENDU QU'à ce jour, les travaux ne sont toujours pas complétés et que la subvention nous sera probablement retirée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité de poursuivre les travaux afin de compléter le projet d'amélioration de sentiers de vélo et pédestre dans le secteur ouest de l'île et d'en assumer les frais.

**Point 22. Résolution # 15-07-103**

Déversement d'huile à chauffage – Centre communautaire - Décontamination

ATTENDU QUE le réservoir d'huile à chauffage du centre communautaire s'est complètement vidé le 17 mars 2014 et que l'incident a été rapporté au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et Encon, notre assureur, le 1<sup>er</sup> avril suivant;

ATTENDU QUE la Municipalité a la responsabilité de l'événement;

ATTENDU QUE les frais inhérents à la contamination doivent être assumés par la Municipalité;

ATTENDU QUE l'assureur remboursera la Municipalité sur présentation des pièces justificatives;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'assumer les frais inhérents à la décontamination du sol au centre communautaire et procéder à la demande de remboursement auprès d'Encon.

**Point 23. Résolution # 15-07-104**

Réfection des accotements du chemin de la Ferme – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2015

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire du 8 juin dernier la résolution # 15-06-079;

ATTENDU QUE l'entrepreneur général a déposé son estimation pour la réfection des accotements du chemin de la Ferme le 23 juin 2015;

ATTENDU QUE les coûts estimés s'élèvent à 33 000 \$, plus les taxes applicables, plutôt que 18 000 \$ tel que projeté;

ATTENDU QUE le ministère des Transports fera exécuter des travaux sur le chemin de l'Aéroport en août prochain dans lesquels du gravier devra être disposé;

ATTENDU QUE la Municipalité a une entente verbale avec le ministère afin de récupérer ce gravier pour ses travaux de réfection des accotements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité de procéder aux travaux de réfection des accotements du chemin de la Ferme pour un coût évalué de 33 000 \$, plus les taxes applicables, et de récupérer le gravier des corrections qui seront apportées sur le chemin de l'Aéroport.

**Point 24.**

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Quatre (4) personnes sont présentes.

Début de la période de questions : 19 h 48

- Croisière Mingan Anticosti a déjà effectué 16 excursions à Anticosti depuis le début de la saison. Le propriétaire apprécierait beaucoup que le quai flottant municipal soit mis en place. La saison est avancée. De plus, il s'informe sur les projets d'agrandissement de ce même quai.
- Une citoyenne nous fait remarquer le manque de propreté au quai avec les opérations forestières en cours. Il y a longtemps que la foresterie se fait à Anticosti mais nous n'avons jamais vu le quai dans cet état. Le quai est l'une de nos principales portes d'entrée, il faudrait la soigner d'avantage.
- Le conseil municipal est félicité pour la mise en place d'un stationnement pour personne handicapée. Nous en profitons pour mentionner que certaines personnes âgées pourraient aussi en bénéficier. Il serait aussi intéressant de voir un tel stationnement au Centre Louis-Olivier Gamache.

Fin de la période de questions : 20 h

**Point 25. Résolution # 15-07-105**

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 20 h 01.

*Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.*

Jean-François Boudreault  
Maire

Véronique Rodgers  
Secrétaire-trésorière